

Droit de réponse de la FBU

La Fraternité blanche universelle (FBU), association régie par la loi de 1901, a été mise en cause dans l'édition du 4 novembre 2022.

La FBU a été présentée comme un groupuscule dangereux puis désignée comme un mouvement coercitif et totalitaire, une secte, par référence à « une liste » créée pour les circonstances par une commission de l'Assemblée nationale.

Premièrement aucun fait ne corrobore l'allégation de dangerosité visant la FBU pas plus qu'il n'est précisé la nature du danger dont il serait question. La personne s'exprimant au nom de l'ADFI n'apporte aucune précision d'aucune sorte.

L'affirmation de ce que la FBU serait porteuse d'un danger ne repose sur rien.

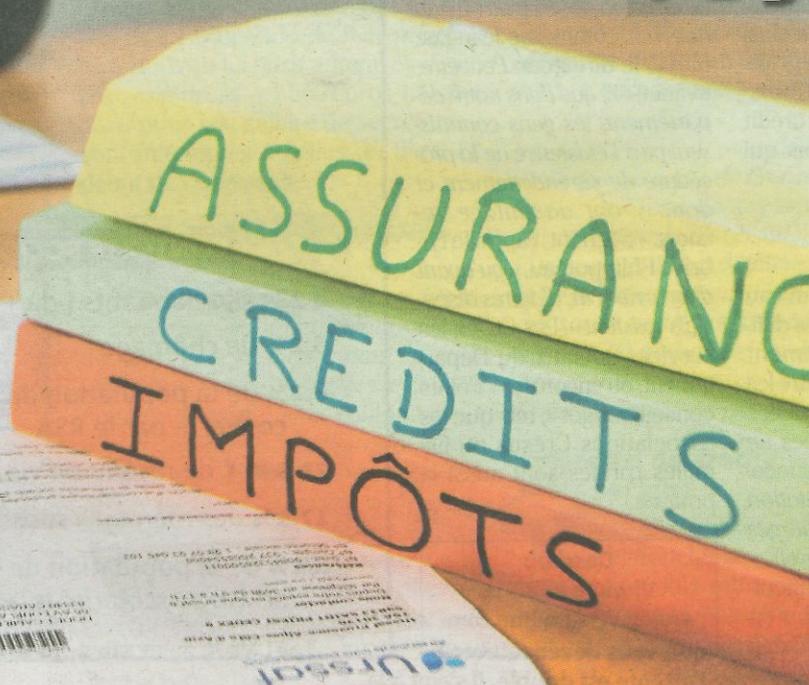
Deuxièmement, la référence à la liste établie en 1995 par quelques députés a été abandonnée par les pouvoirs publics depuis près de 20 ans au profit d'une approche concrète, reposant sur... les faits.

« Mouvement coercitif et totalitaire », vide de sens, ne reposait (déjà) sur rien.



QUAND LES FINANCES VIRENT AU ROUGE

P 2-3



2332 dossiers de surendettement en 2022 dans le Var

Les démarches pour réussir à se tirer d'affaire

SAINT-RAPHAËL

Des apprentis coiffeurs solidaires **P9**



SAINT-TROPEZ

La surtaxe d'habitation fustigée **P13**

VAR - SÉNAT

Pourquoi André Guiol s'éloigne de la macronie **P5**

le mag. CULTURE

La Grande Sophie vient réchauffer Bandol **P32**



HANDBALL

Saint-Raphaël sous pression ce soir face à Ivry **P46**

CYCLISME

55^e Tour 06-83 : top départ aujourd'hui **P 40 à 43**



LE TRI + FACILE



UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN

20636 - 0217 - 1,70 €

Deux jours pour faire expertiser ses trésors oubliés

La Maison de ventes aux enchères Rossini organise deux journées sur rendez-vous pour estimer la valeur des biens, lundi et mardi à Toulon et Draguignan.

La collection de cartes postales anciennes qui dort dans le grenier de la maison familiale a-t-elle vraiment de la valeur ? Pour en avoir le cœur net on peut désormais passer à la télé, mais aussi aller à la rencontre d'experts et commissaires-priseurs. Ou plutôt l'inverse.

La maison Rossini, salle de ventes parisienne, a décidé d'aller au-devant des vendeurs potentiels en organisant de véritables tournées de province, qui s'appuient sur leurs représentants présents dans la région.

À domicile si besoin

« Nous privilégions les villes moyennes », explique Charles Bisi, expert en bijoux, qui sera présent aux côtés du commissaire-priseur Romain Verlomme-Fried ce lundi à Toulon et



Expertise de biens sur rendez-vous à domicile.

(Photo DR)

le lendemain à Draguignan. « Nous ne sommes pas venus à Toulon depuis deux ans, c'est une ville où

nous nous attendons à trouver des pièces représentatives des arts d'Asie et d'Afrique dont Romain est

d'ailleurs spécialiste », poursuit l'expert. Pendant deux jours, le duo recevra donc sur rendez-vous et

peut se déplacer à domicile si besoin.

Prix de l'or très élevé

« Après un premier tri par téléphone et sur photos, nous expertisons le bien de visu et pouvons orienter la personne vers la meilleure solution. Soit c'est un bien que nous pouvons transporter et présenter dans notre salle de ventes parisienne, située en face de l'hôtel Drouot, où nous vendons le mieux, soit nous l'orientons vers un commissaire-priseur local ou un antiquaire. Par exemple à Digne dans les Alpes-de-Haute-Provence un monsieur nous avait apporté un lot de 100 albums de pièces anciennes qui dormait depuis 10 ans dans son garage à la suite d'une succession et il est venu à Paris avec son épouse pour assister à la vente qui lui a rapporté 70 000€ »

Autre exemple, celui d'un diamant à Nîmes, vendu pour 30 000€... « En ce moment le prix de l'or est très élevé, il est intéressant de vendre des bijoux, son prix pourrait redescendre dans quelque temps », ajoute l'expert. La maison Rossini organise ainsi des ventes de bijoux chaque mois mais aussi assez souvent des sessions dédiées aux objets d'art et régulièrement des enchères de bouteilles de vin, jouets anciens, armes de collection, timbres... La tournée se poursuivra dans le Vaucluse et les Alpes en mars puis la Drôme en avril.

M.-C. B.

mberenger@nicematin.fr

De 14 heures à 18 heures lundi 20 février au Best Western La Corniche 17 littoral Frédéric Mistral à Toulon et mardi 21 février à l'Hôtel du Parc 21 bd de la Liberté à Draguignan. Contact : rossini.sud@rossini.fr

Droit de réponse de la FBU

La Fraternité blanche universelle (FBU), association régie par la loi de 1901, a été mise en cause dans l'édition du 4 novembre 2022.

La FBU a été présentée comme un groupuscule dangereux puis désignée comme un mouvement coercitif et totalitaire, une secte, par référence à « une liste » créée pour les circonstances par une commission de l'Assemblée nationale.

Premièrement aucun fait ne corrobore l'allégation de dangerosité visant la FBU pas plus qu'il n'est précisé la nature du danger dont il serait question. La personne s'exprimant au nom de l'ADFI n'apporte aucune précision d'aucune sorte. L'affirmation de ce que la FBU serait porteuse d'un danger ne repose sur rien.

Deuxièmement, la référence à la liste établie en 1995 par quelques députés a été abandonnée par les pouvoirs publics depuis près de 20 ans au profit d'une approche concrète, reposant sur... les faits.

« Mouvement coercitif et totalitaire », vide de sens, ne reposait (déjà) sur rien.

L'alerte de pollution atmosphérique levée aujourd'hui dans le département

Bonne nouvelle : la qualité de l'air va s'améliorer.

« Les niveaux de particules seront en baisse à partir du vendredi 17 février, confirmait hier après-midi la préfecture du Var. Les conditions météorologiques, arrivée du vent et des inversions thermiques moins marquées la nuit, permettront une meilleure dispersion des polluants. »

L'épisode de pollution atmosphérique, et les mesures d'urgence associées (nos éditions d'hier), prendront donc fin aujourd'hui.

La vitesse maximale autorisée reviendra donc à la normale.

Les particules fines responsables

Le Var a été placé en alerte de niveau 1 mardi, avant d'évoluer en alerte de niveau 2, l'échelon le plus haut, depuis mercredi.

Les départements voisins des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse ont suivi la même trajectoire tandis que les Alpes-Maritimes ont d'abord été placées en seuil d'information-recommandation mardi, puis en alerte de niveau 1 mercredi et



En alerte de niveau 1 et 2, plusieurs recommandations sont prises comme la baisse de 20 km/h des vitesses maximales ou l'interdiction stricte de brûler des déchets verts. (Photo d'illustration L. B.)

hier. Cet épisode de pollution de l'air a été provoqué par les niveaux de particules fines,

trop élevés. « Elles sont émises par le chauffage au bois, le trafic routier et le secteur indus-

triel », avait indiqué AtmoSud, l'observatoire de la qualité de l'air en Paca.